



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 1er avril 2022, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D8-5-62

**OBJET : CONSTRUCTION D'UNE RECYCLERIE SUR LE SITE DE LA
DÉCHETERIE DE PROUXET À VALENCE D'AGEN**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier (a donné pouvoir à JM MONESTES) : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain (a donné pouvoir à A ALARY) : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (a donné pouvoir à B DOUSSON)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
	:	M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian (a donné pouvoir à JP. DELACHOUX)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe (remplacée par Mme CHAPUS)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GIL Philippe (a donné pouvoir à D ZANIN)
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane (a donné pouvoir à JM BAYLET)
	:	M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à C PERE)
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth
	:	Mr ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2022D8-5-62

OBJET : CONSTRUCTION D'UNE RECYCLERIE SUR LE SITE DE LA DÉCHETERIE DE PROUXET À VALENCE D'AGEN

Afin de réduire les volumes de déchets traités ou enfouis, en les valorisant dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, la Communauté de Communes des Deux Rives (CC2R), souhaite construire une recyclerie. Par souci d'efficacité, cette dernière sera installée sur le site même de la déchetterie de Prouxet à Valence d'Agen.

Le principe de l'équipement sera de permettre aux usagers de venir déposer les objets dont ils veulent se débarrasser, afin de leur donner « une seconde vie » par la revente.

Les enjeux sont multiples :

- Permettre la récolte, le tri et éventuellement la remise en état des objets ayant vocation à être valorisés dans une démarche environnementale et d'économie circulaire,
- Permettre un apport volontaire des objets, aisé sur un site parfaitement identifié pour les usagers,
- Réduire les volumes de déchets et par la même, leur coût de traitement par la collectivité.

Pour équilibrer les investissements consentis pour cette construction d'une surface de 350 à 400 m², il est envisagé d'équiper sa toiture de panneaux photovoltaïques dont le surplus d'énergie sera revendu.

Pour réaliser ce projet il conviendra au préalable de lancer une consultation pour recruter un architecte qui en assurera la maîtrise d'œuvre.

Le montant de cette opération est estimé à 526 500 € HT (631 800 € TTC), réparti comme suit :

- Frais d'études (architecte, bureaux d'études...) : 76 500 € HT (soit 91 800 € TTC),
- Travaux : 450 000 € HT (soit 540 000 € TTC).

La commission Environnement présidée par Pascal BENOIT s'est réunie le 25 janvier 2022 et a donné un avis favorable, à la majorité, Monsieur Gérard BARROS s'étant abstenu.

Le Président propose donc :

- d'approuver le projet de construction d'une recyclerie sur le site de la déchetterie de Prouxet à Valence,
- de lancer une consultation afin de désigner l'architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération,
- de l'autoriser ou son représentant de signer tout document se rapportant à cette affaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver le projet de construction d'une recyclerie sur le site de la déchèterie de Prouxet à Valence,
- de lancer une consultation afin de désigner l'architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération,
- d'autoriser le Président ou son représentant de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2022

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 11 avril 2022

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **15 AVR. 2022**

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

15 AVR. 2022

AR Préfecture

CONSTRUCTION D'UNE RECYCLERIE SUR LE SITE DE LA DECHETERIE DE PROUXET A VALENCE D'AGEN

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220408-2022D8_5_62-DE

Numéro d'acte : 2022D8_5_62

Date de décision : 08/04/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-5-0-0-0 (Domaines de competences par
themes / Politique de la ville-habitat-
logement)

Fichier acte : 2022D8-5-62 CONSTRUCTION
RECYCLERIE SUR SITE DECHETERIE
PROUXET VALENCE.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 15/04/2022 11:45:33

Date de réception de l'AR : 15/04/2022 11:45:50